



Pour publication immédiate :

Le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons est publié

(Ottawa) Le 18 décembre 2013 – La Fédération canadienne du mouton (FCM) et le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) ont le plaisir d'annoncer la publication du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons. Ce code est disponible en fichier électronique sur le site www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/moutons.

« La Fédération canadienne du mouton est heureuse d'avoir fait partie du comité d'élaboration du Code de pratiques pour les moutons et d'avoir ainsi favorisé la durabilité de l'industrie ovine canadienne et la réussite de nos producteurs » a déclaré la directrice générale de la FCM, Corlena Patterson. « La participation de l'industrie au processus d'élaboration du code est la preuve que nos producteurs ont le souci constant de la santé et du bien-être de leurs animaux et qu'ils veulent utiliser des pratiques d'élevage responsables. »

L'élaboration du code a été pilotée par un comité de 17 personnes composé de producteurs de moutons, de représentants d'organismes voués au bien-être animal et à l'application des lois connexes, de chercheurs, de transporteurs, de transformateurs, de vétérinaires et de représentants du gouvernement. Ils ont été aidés dans leur travail par un comité scientifique de quatre personnes incluant des chercheurs et des vétérinaires spécialistes du comportement, de la santé et du bien-être des moutons.

« Je suis impressionnée par la volonté de l'industrie de trouver des moyens d'améliorer le bien-être des moutons au Canada, et je crois que le nouveau code atteint cet objectif » affirme D^{re} Carol Morgan, qui représente la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux au sein du Comité d'élaboration du code. « En particulier, je trouve encourageant que le code définisse de nouvelles normes de contrôle de la douleur durant des interventions comme la coupe de la queue et la castration. »

Les codes de pratiques du Canada sont de puissants outils pour répondre aux attentes de plus en plus élevées des consommateurs, du marché et de la société en ce qui a trait au bien-être des animaux d'élevage. Les codes appuient les pratiques responsables en matière de soins des animaux et font en sorte que toutes les personnes impliquées dans leur soin et leur manipulation soient sur la même longueur d'ondes. Ils représentent notre entente nationale sur les soins exigés et les pratiques recommandées pour les animaux d'élevage; ils sont à la base de programmes d'évaluation des soins aux animaux et, dans certaines provinces, d'activités de réglementation.

Suite page 2...

Le Code pour les moutons est le cinquième de huit codes de pratiques pour les animaux d'élevage en cours de révision que l'on a terminés dans le cadre du processus d'élaboration des codes du CNSAE. Pour en savoir davantage au sujet du processus d'élaboration du code, on peut consulter la page www.nfacc.ca/codes-de-pratiques.

Les révisions des codes de pratiques lancées entre 2010 et 2013 s'inscrivent dans le projet « Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage », dont le financement est assuré par le programme Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager de l'information et de travailler ensemble au bien-être et à la protection des animaux d'élevage. Le Conseil est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada. Le CNSAE souhaite remercier la Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA), qui l'a aidé à obtenir des fonds pour ce projet. Pour plus de détails au sujet du CNSAE, visitez le site www.nfacc.ca.

La Fédération canadienne du mouton

La FCM est un organisme à but non lucratif qui représente tous les producteurs de moutons du Canada. La principale responsabilité de cet organisme fondé en 1990 est d'établir les politiques nationales de l'industrie ovine. Par le biais de son leadership, la mission de la FCM est de représenter tous les producteurs et de travailler en coopération avec tous les niveaux de gouvernements et organismes associés, ici ou à l'étranger, afin d'améliorer la visibilité, la viabilité, la croissance et la prospérité de l'industrie de la viande, des produits laitiers et de la laine des moutons au Canada.

- 30 -

Renseignements :

- Jackie Wepruk, directrice générale et coordonnatrice du projet, Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, tél. 403-783-4066, nfacc@xplornet.com, www.nfacc.ca
- Corlena Paterson, directrice générale, Fédération canadienne du mouton, tél. 888-684-7739, info@cansheep.ca, www.cansheep.ca